

32

Commission permanente

Séance du 18 septembre 2023



Rapporteur : M. MARCHAND

48557

23 - Culture

Partenariat avec l'Espace des sciences dans le cadre de la sortie de l'ouvrage Des étoiles plein les yeux

Le lundi 18 septembre 2023 à 14h17, les membres du Conseil départemental, régulièrement convoqués par M. CHENUT, Président, se sont réunis dans les locaux de l'Assemblée départementale, sous sa présidence.

Au moment du vote de la présente délibération,

Etaient présents : Mme ABADIE, Mme BIARD, Mme BILLARD, M. BOHANNE, M. BOURGEOUX, Mme BOUTON, Mme BRUN, M. CHENUT, M. COULOMBEL, Mme COURTEILLE, M. DE GOUVION SAINT-CYR, M. DELAUNAY, M. DÉNÈS, Mme DUGUÉPÉROUX-HONORÉ, Mme FAILLÉ, Mme FÉRET, Mme GUIBLIN, M. GUIDONI, M. HOUILLOT, Mme KOMOKOLI-NAKOAFIO, M. LAPAUSE, Mme LARUE, Mme LE FRÈNE, M. LE GUENNEC, M. LE MOAL, Mme LEMONNE, M. LENFANT, M. MARCHAND, M. MARTIN, M. MARTINS, Mme MERCIER, Mme MESTRIES, M. MORAZIN, Mme MORICE, M. PAUTREL, M. PERRIN, M. PICHOT, Mme QUILAN, Mme ROCHE, Mme ROGER-MOIGNEU, Mme ROUSSET, Mme ROUX, Mme SALIOT, M. SALMON, M. SOHIER, M. SORIEUX, M. SOULABAILLE, Mme TOUTANT

Absents et pouvoirs : M. BRETEAU (pouvoir donné à Mme FÉRET), Mme COURTIGNÉ (pouvoir donné à M. LE GUENNEC), M. GUÉRET (pouvoir donné à Mme BOUTON), M. HERVÉ (pouvoir donné à Mme ROUSSET), Mme MAINGUET-GRALL (pouvoir donné à Mme MESTRIES), Mme MOTEL (pouvoir donné à M. MORAZIN)

Après épuisement de l'ordre du jour, la séance a été levée à 16h05.

La Commission permanente

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L. 3211-2 ;

Vu la délibération du Conseil départemental du 1^{er} juillet 2021 portant délégation de pouvoirs à la Commission permanente ;

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 10 février 2023 relative à l'adoption du budget primitif ;

Exposé :

L'Espace des sciences situé à Rennes vient de publier un ouvrage "*Des étoiles plein les yeux*" consacré à l'histoire de cet équipement très reconnu dans le champ de la culture scientifique - deuxième niveau de fréquentation après la Cité des sciences de la Villette à Paris - au travers du parcours de son directeur Michel Cabaret.

Ce livre permet d'aborder les grandes questions de la science qui ont été présentées lors des expositions et des conférences de grands scientifiques ayant marqué l'Espace des sciences. Au-delà du récit du parcours d'un homme qui s'est engagé au service de la science, il s'agit de mettre en valeur des contenus pédagogiques et de favoriser leur vulgarisation.

Dans le cadre de la politique départementale d'éducation artistique et culturelle au sein de laquelle figure la culture scientifique, il est proposé de réaffirmer notre partenariat avec l'Espace des sciences, au bénéfice des collégiennes et collégiens sur les enjeux suivants, en appui de la publication :

- Réhabiliter les valeurs scientifiques dans un contexte où le champ de la connaissance peut être malmené par le traitement de l'information, en particulier sur les réseaux sociaux qui constituent le principal canal de réception pour beaucoup de jeunes ;
- Aborder la question des métiers ou des vocations scientifiques à partir de la trajectoire professionnelle de Michel Cabaret.

La mise en œuvre de ce partenariat se traduirait par l'acquisition de 250 exemplaires et la remise de deux ouvrages par collège à l'occasion des réunions de rentrée, aux principales et principaux des collèges publics d'une part, et aux directrices et directeurs des collèges privés d'autre part. Une thématique autour de l'éducation artistique et culturelle pourrait être le fil rouge de ces réunions d'octobre, avec le témoignage de Michel Cabaret sur son parcours, qui accompagnerait ainsi de manière vivante, la distribution de l'ouvrage.

L'engagement du Département en matière d'éducation artistique et culturelle pourrait être ainsi valorisé. Le partenariat de longue date avec l'Espace des sciences, autour de la médiation scientifique qui touche plus de 5 000 élèves de collèges breilliens par an, ainsi que l'opération la Science sur les planches (pour mémoire, six compagnies artistiques financées dans six collèges tous les ans qui travaillent des contenus scientifiques à partir de formes artistiques - théâtre, musique, cirque, arts plastiques) pourrait illustrer ce soutien conjoint du Département, de l'Education nationale et des acteurs culturels.

Il est proposé d'attribuer une subvention de 9 000 € à l'Espace des Sciences pour la mise en œuvre de ce partenariat.

Décide :

- d'attribuer une subvention d'un montant de 9 000 € à l'association Espace des sciences pour la mise en place d'un partenariat avec les collèges du département sur la base de l'ouvrage "*Des étoiles plein les yeux*" ;
- d'autoriser le Président ou son représentant à signer tout document contractuel afférent à l'attribution de cette subvention sur la base de la convention type approuvée lors de l'adoption du budget primitif.

Vote :

Pour : 54

Contre : 0

Abstentions : 0

En conséquence, la délibération est **adoptée à l'unanimité.**

Transmis en Préfecture le : 20 septembre 2023
ID : CP20231733

Pour extrait conforme